

Financement

Des subventions publiques et privées aux rémunérations et aux dons en nature.

Les projets culturels de petite et moyenne envergure peuvent bénéficier de subventions dans la plupart des pays d'Europe, dans des proportions variables de l'un à l'autre. Les aides publiques aux entreprises peuvent prendre la forme de bourses, de prêts, d'aides techniques et de conseils.

Outre les instances nationales, les collectivités régionales et locales ou les fondations et mécènes privés pourront aussi vous aider à vous lancer. Pensez également aux dons en nature (mise à disposition de locaux, prestations de services telles que les travaux d'impression).

Exemples : France, Grande-Bretagne

Enfin, votre rémunération, qu'elle provienne de la vente de billets, de locations (de matériel par exemple) ou de la vente de produits dérivés, est un élément important qui sera souvent pris en compte par les bailleurs de fonds publics ou privés potentiels.

L'Union européenne aide à financer la création de PME par des bourses, des prêts et parfois des cautions : http://ec.europa.eu/small-business/finance/index_fr.htm